

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'équipe mobile psychiatrie précarité Yvelines Nord est constituée d'un temps de médecin psychiatre, de cadre de santé, de psychologue, de secrétaire et d'infirmier(e)s.



CONTACT et horaires

EMPP /Dispositif territorial Yvelines Nord

**Du lundi au vendredi
de 09h30 à 17h00**

Tél : 01 30 86 38 81
Mail : empp78nord@th-roussel.fr

Réservé aux professionnels

Si vous êtes un usager, ou l'un de ses proches, merci de vous rapprocher d'un professionnel de santé, d'une association ou d'un travailleur social afin qu'il fasse le lien avec nous.

Antenne de Montesson : Centre hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-roussel.fr



CHTR - Service Communication - Mai 2023

PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

TERRITORIAL

ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ

**YVELINES
NORD**

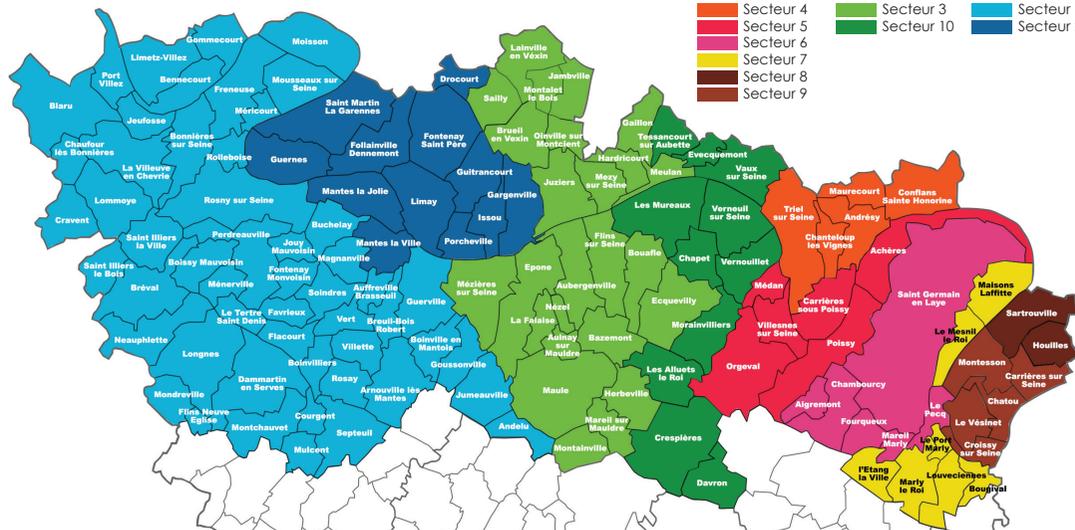
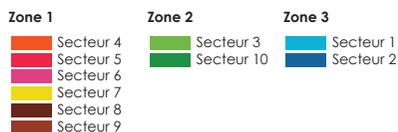


CH Théophile Roussel
1 rue Philippe Mithouard
78360 MONTESSON
Tél : 01 30 86 38 81 - empp78nord@th-roussel.fr
www.th-roussel.fr

L'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité est une équipe mobile de psychiatrie spécialisée dans la prise en charge des personnes en situation de précarité et d'exclusion, présentant des troubles psychiatriques, qui ne bénéficient pas de soins médicaux.

L'EMPP couvre les 4 secteurs d'intervention du GHT Yvelines Nord et se déploie sur 3 zones géographiques :

- > Zone 1 - Antenne de Montesson (CHI de Poissy Saint-Germain-en-Laye et du CH Théophile Roussel) - Secteurs 4, 5, 6, 7, 8 et 9
- > Zone 2 - Antenne de Meulan-Les-Mureaux (CHI Meulan-les-Mureaux) - Secteurs 3 et 10
- > Zone 3 - Antenne de Mantes-la-Jolie (CH François Quesnay de Mantes-la-Jolie) - Secteurs 1 et 2



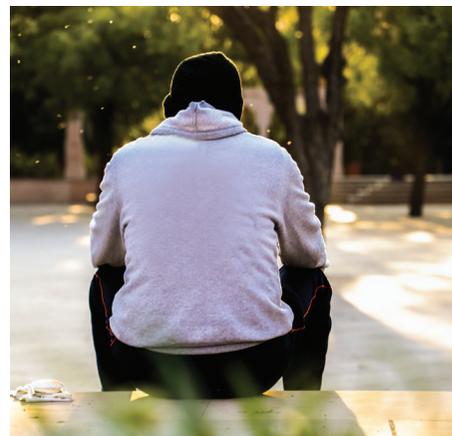
NOTRE public cible

ADULTES
≥ à 18 ans

qui

- > n'ont pas d'hébergement pérenne ;
- > présentent des symptômes psychiatriques ;
- > n'ont pas accès aux soins psychiatriques ;
- > ne sont pas dans une situation d'urgence ;
- > nous sont adressés par des professionnels ou des bénévoles.

NOS missions



- > L'EMPP propose des réponses aux besoins en santé mentale du public cible de façon individualisées et spécifiques face à l'hétérogénéité des situations, des lieux d'interventions (rue, lieux d'hébergement, associations, institutions sanitaires, sociales ou médico-sociales, quartiers).
- > Elle fait fonction d'interface entre le champ social et le champ sanitaire.
- > Elle vise à améliorer la continuité des soins à partir d'une coordination des prises en charge.

MODALITÉS d'intervention

AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE TERRAIN DE 1^{ÈRE} LIGNE

- > Soutien et accompagnement des professionnels de terrain intervenant auprès des personnes en situations de précarité et d'exclusion ;
- > Développement du travail en réseau et en partenariat ;
- > Participation à des réunions de synthèse.



AUPRÈS DU PUBLIC CIBLE

- > « Aller vers » pour créer du lien avec les personnes afin de repérer et identifier les besoins en matière de santé mentale lors d'entretiens d'évaluation ;
- > Assurer des accompagnements en binôme (psychiatre-infirmier, psychiatre-psychologue, infirmier-psychologue, infirmier-infirmier) auprès des personnes pour faire émerger une demande et permettre l'orientation vers des dispositifs partenaires de soins.